

# CET IMBROGLIO

Notre pauvre Université Laval sera-t-elle donc toujours le champ clos où se livreront les luttes de tous les appétits, de toutes les passions et de toutes les petites cléricales ?

N'avons-nous donc pas eu assez de scandales autour de cette fameuse encyclique *Jam dudum* sans la voir se relever menaçante et jeter à nouveau dans la mêlée tout ce qui porte une soutane et se coiffe d'une mitre ?

Voilà pourtant où nous en sommes après dix ans de lutte et dix volumes de l'abbé Proulx !

Et c'est en public, en face d'une assemblée comprenant tout ce qu'il y a de marquant à Montréal, comprenant même les chefs des grandes Universités anglaises, qu'on se dispute un fauteuil présidentiel entre recteur et vice-recteur de deux institutions sœurs, dont l'une a tout au moins l'avantage de l'ainesse.

La voilà donc la grande humilité chrétienne, la charité, la modestie !

Ah ! qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, des principes à leur application.

Deux mots des faits :

Laval de Montréal qui est née de Laval de Québec, mais dont la majorité est aujourd'hui reconnue et consacrée, ouvrirait ses portes.

Le recteur de l'Université, car il n'y en a qu'un, Mgr Laflamme, est invité et se rend en toute hâte à cette invitation ; il se présente à la cérémonie, lorsqu'on lui apprend qu'il n'y paraîtra pas en sa qualité de recteur.

C'est le Proulx, le vilain Proulx, qui exige le fauteuil présidentiel pour y établir sa graisseuse personne.

Et il ne veut pas en démordre. Il a les pieds dans le plat et il a peur de donner aux autres la chance de les y mettre avec lui ou à sa place.

Voilà donc le recteur obligé de céder le pas au vice-recteur.

Plutôt que de lui céder le pas, il cède la place et s'en va.

Le lendemain, ces messieurs se déchirent à belles dents dans les journaux.

Quel grand exemple pour notre jeunesse !  
Quelle flamboyante application de la morale de l'Eglise.

Blâmez donc les pauvres laïques qui ne s'entendent pas et étonnez-vous ensuite de toutes les rumeurs qui courent à chaque instant sur les difficultés de l'Ecole.

Cette scène regrettable, surtout parce qu'elle fut publique, a eu un avantage :

Elle a débarrassé l'Université de l'emplâtre qui lui fut collée jadis.

M. Proulx avait désigné son successeur, absolument comme Mazarin avait désigné Colbert à Louis XIV ; il indiquait le petit Payette A. V. R. U. L. M., mais il a été décidé autrement.

Payette ne verra pas les hauteurs sereines du vice-rectorat et se contentera de rester l'*âme-sœur* du curé de St-Lin.

DUROC.

## CAPTATION SINGULIERE

Tout dernièrement, un entrepreneur bien connu de cette ville est mort laissant à partager entre sa veuve et sept enfants une modeste fortune dont on ne connaît pas encore le chiffre.

Son argent déposé à la Banque du Peuple est, pour le moment, séquestré.

Ses propriétés immobilières sont grevées d'hypothèques qui en diminuent considérablement la valeur.

Le lendemain des funérailles, deux pères religieux dont nous tairons les noms pour aujourd'hui, se sont présentés chez la veuve encore tout énervée par la douleur, et lui ont réclamé une somme de cinq cents dollars (\$500.00) qu'ils ont prétendu leur avoir été promise par le défunt, quelques jours avant son décès.

Or, depuis plus d'un mois, le malade, tenu sous l'influence de la morphine par le médecin pour soulager ses souffrances, n'avait pas eu durant tout ce temps l'usage de ses facultés mentales.

La veuve influencée par les robes noires, et